

| **Devoir de mémoire** |

Le Département organise une conférence-débat entre des anciens combattants et de jeunes seinomarins

Mercredi 15 décembre 2010 à 14h, Salle des Conférences, à l'Hôtel du Département de Seine-Maritime, à Rouen

Mémoire et partage. Le Département de Seine-Maritime organise demain un temps d'échange autour du thème de « l'appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle et son impact jusqu'en 1945 », entre les anciens combattants et de jeunes seinomarins.

Cette manifestation sera rythmée par le témoignage de trois anciens combattants et résistants (Pierre Claise, le Colonel Massay et Monsieur Nicodeme), la présentation des travaux des 57 lauréats du Concours National de la Résistance 2010 (24 lycéens, 27 collégiens et 6 élèves d'école primaire) et enfin, une réflexion autour de l'appel du 18 juin et de ses valeurs citoyennes d'enseignement qui sera menée par les élus du Conseil des Collégiens (13 élus de la commissions Culture et 17 de la commission citoyens du Monde).

Le Concours National de la Résistance. Depuis 1995, le Département de Seine-Maritime soutient le Comité National pour le Concours Départemental de la résistance et de la déportation. En 2010, 2 570 € lui ont été attribué pour couvrir les frais d'achats de livres et de diplômes remis aux lauréats. Le Concours National de la Résistance et de la Déportation (C.N.R.D.), qui a été créé officiellement en 1961, a pour objectif de perpétuer chez les jeunes Français la mémoire de la résistance et de la déportation pour leur permettre de s'en inspirer et d'en tirer des leçons civiques dans leur vie d'aujourd'hui.

Les personnalités présentes.

- Pierre Claise : résistant, il a entendu l'appel du 18 juin et a été approché par les services de renseignements anglais,
- Colonel Massay : résistant à l'âge de 17 ans, il a rejoint la 1^{ère} armée de Delattre de Tassigny, puis a participé à la campagne de France jusqu'à la prise de Berlin en 1945. Il a ensuite fait une carrière militaire.
- M. Nicodeme : à 19 ans, il était à l'école de Gendarmerie de Rouen. Il a été arrêté pour le STO, enfermé puis libéré par un officier de gendarmerie. Avec l'état-major de la gendarmerie de Brive-la-Gaillarde, il a pris le maquis et a participé à la libération de Dijon avec ses compagnons gendarmes.

CONTACT PRESSE

Attachée de presse : Camille Delamare | port. : 06 74 35 26 07 | camille.delamare@cg76.fr
Directeur de la Communication : Pierre Bouho | port. : 06 80 58 59 68 | pierre.bouho@cg76.fr
www.seinemaritime.net